



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 407 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE depuis 2006 notre propriétaire, la Société québécoise des infrastructures (SQI), nous promet d'intervenir pour la reconstruction de la cour ;

CONSIDÉRANT QUE la lourdeur administrative de la SQI nuit à la mission du CPE Lafontaine, qui est d'offrir un espace sécuritaire et adapté aux enfants ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire doit changer la fenestration et remplacer l'escalier de secours étant donné leurs détériorations depuis 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE de réels problèmes liés à la sécurité et au bien-être des enfants sont engendrés par cette situation qui perdure ;

CONSIDÉRANT QU'à l'automne 2013 on nous avait promis le début des travaux au printemps 2014, qu'à la mi-mars 2014 le calendrier du projet était respecté et que maintenant, on nous avise d'un 3^e report des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE 83 enfants n'ont pas accès à une cour sécuritaire et adaptée à leurs besoins, depuis plus de 5 ans ;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

1. De faire en sorte que la SQI effectue l'ensemble des travaux selon l'échéancier prévu à l'automne 2013, c'est-à-dire avant le gel de novembre 2014;
2. Que les frais engendrés pour la reconstruction et le réaménagement de la cour soient défrayés par le propriétaire comme convenu en 2006.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

15 septembre 2014
Date de signature de l'extrait